



Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL)

Communiqué de presse

Le Mali doit aller plus loin dans le processus de réconciliation

Bamako, le 23 janvier 2014 – M. Pierre Buyoya, Haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel et Chef de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) a déclaré à la presse, qu'en 2014, la MISAHEL accordera la priorité à la sécurité et au développement dans la région du Sahel. S'agissant du Mali, M. Buyoya a indiqué que 2014 devrait voir *«la tenue de pourparlers inclusifs, un processus devant permettre aux Maliens de tourner définitivement la page de la crise»*. Dans ce processus, a-t-il indiqué, *«la MISAHEL compte apporter la vaste expertise africaine pour appuyer les autorités maliennes dans leurs efforts visant à répondre aux aspirations légitimes de justice, de cohésion sociale et d'épanouissement individuel et collectif de toutes les communautés du Mali»*.

Cette déclaration a été faite lors d'un point de presse tenu au siège de la MISAHEL le 23 janvier pour indiquer les priorités de 2014 de la Mission.

M. Buyoya a enfin réitéré la disponibilité de la MISAHEL à contribuer à la recherche de solutions aux défis de sécurité, de gouvernance et de développement au Mali, en particulier, et dans la région du Sahel, de manière générale. C'est autour de ces problématiques qu'une stratégie de l'UA pour le Sahel ainsi qu'un plan d'action ont été développés. La poursuite du Processus de Nouakchott pour la promotion de la coopération entre les pays du Sahel en matière de sécurité transfrontalière devrait aboutir à des mécanismes opérationnels permettant de faire face aux crises. «La mutualisation des efforts des pays de la région permettra, à terme, de gagner le pari de la sécurité», a-t-il assuré. Concernant le volet de la gouvernance, la MISAHEL s'attachera à identifier des problématiques communes aux pays du Sahel afin de proposer des solutions basées sur les expériences africaines réussies. Des questions allant de l'extrémisme religieux à la décentralisation et qui ont un impact sur le développement seront passées au crible. Concernant son programme pour le développement, M. Buyoya a indiqué que la tâche de la MISAHEL sera de coordonner et d'harmoniser les structures et les programmes de l'UA existants dans la région afin de mieux répondre aux attentes des populations.

Concernant le Mali particulièrement, le Chef de la MISAHEL a rappelé l'engagement de l'Union africaine depuis le début de la crise. En effet, l'UA a été au centre de sa résolution avec le déploiement au Nord du Mali des troupes africaines dans le cadre de la MISMA, concomitamment avec l'Opération Serval. Ce sont ces troupes qui ont été transformées, le 1^{er} juillet 2013, en une mission des Nations unies (MINUSMA). Ayant joué un rôle actif dans la conduite des négociations qui ont abouti aux Accords de Ouagadougou, l'UA a également participé à la préparation et à la mise en œuvre du processus électoral, aussi bien financièrement qu'à travers la mise à la disposition de la CENI d'un expert en matière électorale. En 2014, dans le cadre de son soutien au processus de réconciliation au Mali, la MISAHEL est prête à accorder toute l'assistance nécessaire à la nouvelle commission chargée de dialogue, justice et réconciliation aussitôt qu'elle sera mise en place. *«Nous souhaitons mettre à la disposition du Mali nos expériences de réconciliation comme nous sommes prêts à appuyer la réforme du secteur de la sécurité»*.

Dans le Nord du Mali, la situation sécuritaire reste précaire et constitue une source de préoccupation. *«Au-delà du cantonnement qui n'a pas démarré comme prévu par les Accords de Ouagadougou et son mécanisme de mise en œuvre, le désarmement et la démobilisation des groupes armés constituent un défi à relever dans le cadre du processus de dialogue inclusif»* a poursuivi M. Buyoya. Il a donc appelé *«tous les acteurs concernés à accélérer la cadence afin de passer à l'étape supérieure»*.

La MISAHEL restera saisie de ces questions. Dans cette optique, durant le premier trimestre de 2014, sa composante «Droits de l'Homme» compte concentrer ses efforts sur le processus de réconciliation nationale. *«Elle suivra le redéploiement de l'administration publique dans les régions du Nord, notamment les services de l'éducation, de la justice, de la sécurité, de l'eau et de l'électricité»*.

M. Buyoya a conclu le point de presse en rappelant que *«l'année 2013 a été très difficile mais le Mali s'en est sorti haut la main en remportant le défi de l'organisation d'élections présidentielle et législative reflétant le souhait du peuple malien»*. *«Toutefois, beaucoup reste à faire et il est de notre devoir d'y travailler du mieux que nous pouvons. La MISAHÉL est ici pour aider le Mali à atteindre les objectifs qu'il s'est fixé eu égard à la paix, la gouvernance et le développement»*.

Note aux rédacteurs

A propos de la MISAHÉL

Après le transfert d'autorité de la MISMA à la MINUSMA, le Conseil de paix et de sécurité a jugé nécessaire de maintenir une présence de l'Union africaine afin d'accompagner le Mali et les pays de la région dans leurs efforts de stabilisation et de développement. Le mandat de la MISAHÉL a quatre principaux piliers :

- Politique: Pour accompagner et soutenir le Mali dans la mise en œuvre de sa Feuille de route de la transition, notamment en ce qui concerne l'organisation des élections et du processus de dialogue et de réconciliation, y compris la mise en œuvre des Accords de Ouagadougou du 18 juin 2013 et la facilitation de la tenue des pourparlers inclusifs devant se tenir après les élections présidentielles. Au-delà des élections et dans le cadre de la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance, l'UA se doit de continuer d'apporter son assistance au Mali et aux pays du Sahel pour la réforme de leurs institutions et structures de gouvernance.
- Droits humains et action humanitaire: La Mission va assurer la promotion et la protection des droits humains, le renforcement des capacités des institutions œuvrant dans ce domaine, les agences de maintien de l'ordre et les organisations de la société civile au Mali et dans la région du Sahel, ainsi que l'action humanitaire dans la région. La Mission doit assurer un monitoring constant de la situation des droits humains devant guider les mesures à prendre pour prévenir et/ou corriger les violations éventuelles de ces droits dans la région. Le travail des observateurs des droits humains, déjà déployés, concourt à la mise en œuvre de cet aspect du mandat de la Mission.
- Sécurité dans le Sahel: La Mission devrait assister dans la coordination des efforts de l'UA visant à approfondir la réflexion sur les causes et à y trouver des solutions idoines aux défis de sécurité confrontant la région, notamment par rapport aux conflits armés, au terrorisme, au trafic de la drogue et aux autres formes du crime transnational organisé. Elle va contribuer également à l'amélioration de la coordination entre les services de sécurité et de renseignement dans la région, dans le cadre du Processus de Nouakchott, afin d'assurer la mutualisation des efforts régionaux dans la lutte contre ces menaces. Eu égard à l'importance des processus DDR et RSS efficaces, notamment au Mali, et le besoin de contrôler la circulation des armes légères et de petit calibre dans la région, la Mission se doit de s'impliquer aussi dans ces secteurs.
- Développement: Compte tenu de l'importance du développement socioéconomique comme un rempart contre l'insécurité dans la région, la Mission doit travailler sur les questions de développement dans le Sahel, aussi bien à travers la recherche de moyens innovateurs de réduction de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la désertification, qu'à travers coordination et la facilitation de la mise en œuvre des aspects de développement dans la Stratégie de l'UA pour la région du Sahel.

Contact :

M^{me} Yaye Nabo SENE

Chargée de communication

Tel : +223 20 22 18 22 - Ext 149

Cell: +223 75 94 12 70

E-mail: seney@africa-union.org ou epsilone10@gmail.com

Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHÉL)

Hamdallaye ACI 2000

Bamako – Mali

BP 1680

Tel: +223-2022-1822 – Fax : +223 2022 1815